

VILLE DE SURGÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
Séance du 13 septembre 2023

Nombre de membres

- en exercice : 29
- présents : 24
- votants 29

L'an deux mille vingt-trois, le treize septembre, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Ville de Surgères s'est assemblé, à la salle du Conseil communautaire, à la Communauté de Communes Aunis Sud, en séance ordinaire, sous la Présidence de Madame Catherine DESPREZ, Maire.

Étaient présents : Madame Catherine DESPREZ, Monsieur Nicolas JOYET, Madame Pascale GRIS, Monsieur Jean-Yves ROUSSEAU, Marie-Joëlle LOZAC'H, Monsieur Laurent ROUFFET, Madame Sylvie PLAIRE, M. Stéphane AUGÉ, Madame Frédérique RAGOT, Madame Marie-Claude GRENON, Monsieur Gérard FABRE, Madame Marie-Laure VANDERHAEGHEN, Monsieur Arnaud PECQUEUR, Madame Nadine GIRARD, Monsieur Daniel TARDET, Madame Gaëlle JOURDAIN, Monsieur Alcide BORDE, Madame Émilie GIRAUD, Monsieur Kévin BAYNAUD, Madame Claudie PILLET, Madame Rozenn PETOT, Monsieur Thomas GODEAU, Monsieur Didier TOUVRON, Madame Nathalie PIATTO,.

Secrétaire de séance :

Madame Marie-Claude GRENON.

Étaient absents représentés :

Monsieur Dominique SIMETIERE qui a donné pouvoir à Madame Marie-Claude GRENON,
Madame Peggy NOLLET qui a donné pouvoir à Madame Catherine DESPREZ,
Monsieur Philippe LACAN qui a donné procuration à Madame Sylvie PLAIRE
Madame Elodie SUTRA qui a donné pouvoir à Madame Frédérique RAGOT
Monsieur Younes BIAR qui a donné procuration à Madame Rozenn PETOT

Était absent et excusé :**Étaient également présents :**

Monsieur Grégoire LETHUILLIER, Directeur Général des Services, assisté de Mesdames Stéphanie BAZIREAU, Responsable du service Citoyenneté, Marie-Pierre BLÉGER, Adjoint administratif principal de 1ère classe du service Citoyenneté.

Convocation envoyée le : 7 septembre 2023 - **Affichage en Mairie le :** 7 septembre 2023

2023.03.32 - AUTORISATION DE DEPOSER ET DE SIGNER LES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME ET D'AUTORISATION D'ENSEIGNE RELATIVES AUX PROJETS COMMUNAUX

Monsieur Jean-Yves ROUSSEAU, Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme, informe l'Assemblée qu'il convient d'autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer et à déposer des demandes d'autorisation d'urbanisme et d'autorisation d'enseigne préalablement à :

- La réalisation des travaux d'édification d'une clôture mitoyenne entre le bassin d'infiltration des eaux pluviales du lotissement le Pérot et la parcelle privée ZN 106.
- La pose d'un pupitre scellé au sol pour signaler la microfolie au niveau de la Demeure du Régisseur
- Les modifications apportées au projet de permis d'aménager relatif à la réparation et l'embellissement des rues Julia et Maurice Marcou et Eugene Biraud, reliant le quartier de la gare au centre-ville :
 - suppression du parking au bout de la Rue Julia et Maurice Marcou de l'emprise du projet car il sera aménagé par la Communauté de Communes Aunis Sud.
 - plantation d'arbres au niveau du parking situé à côté de l'hôtel de la Gare

- remplacement des résines par du marquage au sol ou des pavés

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer et à déposer ces demandes d'autorisation d'urbanisme et d'autorisation d'enseigne.

Ces explications entendues, Madame le Maire, Présidente de séance, demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

A l'unanimité des suffrages exprimés,

- donne acte au rapporteur des explications ci-dessus détaillées,
- autorise Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer et à déposer des demandes d'autorisation d'urbanisme et d'autorisation d'enseigne préalablement à la réalisation des projets décrits ci-dessus,
- autorise Madame le Maire ou son délégué à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Pour Extrait Conforme :
Les signatures sont au registre.
En Mairie, le 14 septembre 2023,
Pour le Maire et par délégation,
Le 1er Adjoint,



Nicolas JOYET